

COMMUNE DE GREZIEU LA VARENNE

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 AVRIL DEUX MIL VINGT ET UN

\*\*\*\*\*

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN

Le 12 avril

Sous la présidence de M. Bernard ROMIER

Ont siégé : Mesdames Monia FAYOLLE, Nadine MAZZA, Anne-Virginie POUSSE, Fabienne TOURAINE, Laurence MEUNIER, Béatrice BOULANGE, Fanny LEBAYLE, Isabelle SEIGLE-FERRAND, Christel DECATOIRE, Anne-Marie MATHIEU et Messieurs Laurent FOUGEROUX, Pierre GRATALOUP, Olivier BAREILLE, Jean-Claude CORBIN, Jean-Marc CHAPPAZ, Emeric MOREL, Michel LAGIER, Robert NICOLETTI, Gilbert BERTRAND, Hugues JEANTET, Jacques MEILHON, Clément PERRIER.

Pouvoirs :

Mme Renée TORRES donne pouvoir à M. Hugues JEANTET

M. Jean-Claude JAUNEAU donne pouvoir à Mme Isabelle SEIGLE-FERRAND

M. Marc ZIOLKOWSKI donne pouvoir à M. Clément PERRIER

Mme Elodie RELING donne pouvoir à Mme Monia FAYOLLE

Mme Virginie BLAISON donne pouvoir à M. Bernard ROMIER

Mme Eliane BERTIN donne pouvoir à M. Jacques MEILHON

Secrétaire de séance : M. Michel LAGIER

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX élus : 29

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX présents : 23

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX représentés : 6

CONVOCATION EN DATE : 2 avril 2021

DATE D’AFFICHAGE : 16 avril 2021

-----  
**OBJET** : Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour solliciter une demande de subvention CNL – Aide exceptionnelle relance

-----N°2021/024

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu plan « France Relance » initié par le Gouvernement pour la refondation économique, sociale et écologique du pays, le Centre National du Livre s'est vu confier la mise en œuvre d'un soutien exceptionnel aux achats de livres par les bibliothèques ;

Vu le BP 2021 adopté par délibération en date du 4 février 2021 ;

Considérant l'intérêt pour la commune de s'inscrire dans le cadre de ce plan de relance,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE PAR :

29 VOIX	POUR
0 VOIX	CONTRE
0 VOIX	ABSTENTION

**APPROUVE** la demande de subvention au CNL pour cette aide exceptionnelle.

**AUTORISE** le Maire à habilitier la responsable de la bibliothèque à instruire le dossier.

**FIXE** les crédits alloués aux acquisitions de livres à 10 700€ pour l'année 2021.

FAIT LES : JOUR, MOIS ET AN QUE CI-DESSUS  
ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS  
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Bernard ROMIER, Le Maire

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is light blue and contains the text "MAIRIE DE" at the top and "LE MAIRE" at the bottom, with a central emblem. The signature is a stylized, cursive script.